

# Zones à défendre. Les terres agricoles au cœur des luttes écologiques

Chantal Aspe

MCF HDR en sociologie, Émérite, Aix Marseille Université - LPED  
chantal.aspe@univ-amu.fr

Marie Jacqué

MCF HDR en sociologie, Aix Marseille Université - LPED  
marie.jacque@univ-amu.fr

## Abstract :

Since the late 2010s, local conflicts have been breaking out across France and Europe, with a common demand: the defence of agricultural land. Residents, farmers, citizens' groups and community activists are mobilising against urban development projects, infrastructure projects, commercial zones and business parks, and are calling into question land-use planning policies in the name of preserving biodiversity and adapting to climate change. This article presents the results of qualitative sociological research into conflicts over the protection of agricultural land in south-eastern France. We show how alliances between local residents, 'peasant farming' networks, citizens' groups and environmentalist associations are being built up at local level in a 'territorialised' militant dynamic that is driving social change. Indeed, these mobilisations are not just about defending agriculture, but also about alternative development projects that involve occupying sites, following the example of the Zones A Défendre (ZAD) movement. The current defence of agricultural land is one of the central components of the revival of environmental protest, which, through the deployment of alternative local experiments, is the bearer of a transformative utopia.

**Key words:** farmland, utopias, environmental protest, climate change, metropolisation

## Resumo

Desde o final dos anos 2010, os conflitos locais têm vindo a deflagrar por toda a França e Europa, com uma exigência comum: a defesa das terras agrícolas. Moradores, agricultores, grupos de cidadãos e ativistas associativos são mobilizados contra projetos de urbanização, infraestruturas, zonas ou atividades comerciais, e questionam as escolhas políticas de ordenamento do território em nome da preservação da biodiversidade e da adaptação às alterações climáticas. Neste artigo, apresentamos os resultados de uma investigação sociológica qualitativa sobre os conflitos para a defesa das terras agrícolas no sudeste da França. Mostramos como as alianças entre habitantes, redes de "agricultura camponesa", grupos de cidadãos e associações ambientalistas são construídas a nível local, numa dinâmica militante "territorializada", que são vetores de transformação social. Com efeito, estas mobilizações não se referem apenas à defesa da agricultura, mas também a projetos de desenvolvimento alternativos que envolvem a ocupação de lugares, seguindo o exemplo do movimento "Zones A Défendre" (ZAD). Através da atual defesa das terras agrícolas, uma das componentes centrais do renascimento do protesto ambiental está a ser jogada e expressa, aquela que, através da implantação de experiências alternativas locais, é portadora de uma utopia transformadora.

**Palavras-Chave:** terras agrícolas, utopias, protestos ambientais, alterações climáticas, metropolização

## Résumé

Depuis la fin des années 2010 éclatent un peu partout en France et en Europe, des conflits locaux qui ont une revendication commune, la défense des terres agricoles. Des habitants, agriculteurs, collectifs citoyens et

militants associatifs sont mobilisés contre des projets d'urbanisation, d'infrastructures, de zones commerciales ou d'activités, et remettent en cause les choix politiques d'aménagement du territoire au nom de la préservation de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique. Nous présentons dans cet article les résultats d'une recherche sociologique qualitative sur les conflits pour la défense des terres agricoles dans le sud-est de la France. Nous montrons comment, se construit à l'échelle locale dans une dynamique militante « territorialisée », des alliances entre des habitants, des réseaux de « l'agriculture paysanne », des collectifs citoyens et associations environnementalistes qui sont vectrices de transformations sociales. En effet, ces mobilisations ne relèvent pas seulement de la défense de l'agriculture, mais portent en elles des projets alternatifs de développement qui passent par l'occupation des lieux, à l'instar du mouvement des Zones A Défendre (ZAD). A travers la défense actuelle des terres agricoles se joue et s'exprime une des composantes centrales du renouveau des contestations environnementales, celle qui par le déploiement d'expérimentations alternatives locales, est porteuse d'une utopie transformatrice.

**Mots clés:** terres agricoles, utopies, contestations environnementales, changement climatique, métropolisation

## Introduction

En France, depuis la fin des années 2010, les conflits pour la défense des terres agricoles, contre leur urbanisation et leur artificialisation, se multiplient. A l'échelle de la région Sud, cette question prend une acuité spécifique au regard de la progression très forte du processus d'urbanisation dans l'arrière-pays méditerranéen. En effet, ces espaces ruraux et agricoles, où historiquement s'est développée une agriculture irriguée à forte valeur ajoutée, sont aujourd'hui soumis à des logiques foncières contradictoires. Valorisées, y compris au sein des politiques régionales et de la Métropole Aix-Marseille, dans leurs fonctions environnementales, climatiques, ou de sécurité alimentaire, les terres agricoles sont pourtant dans les faits, l'objet d'une très forte pression économique qui a pour conséquence leur artificialisation et la croissance du nombre de friches spéculatives.

Les mobilisations actuelles pour la défense des terres agricoles prennent sens dans un contexte contemporain de réinvestissement politique et contestataire de la question environnementale. En effet, depuis l'émergence dans les années 1970 des revendications environnementales comme objet de remise en cause du mode de développement industriel (Aspe & Jacqué, 2012), celles-ci ont été intégrées, institutionnalisées au sein de politiques publiques, support au développement économique. Si les contestations et revendications des années 1970 semblent lointaines, et avoir été réappropriées par le mode de développement dominant, ces dernières

années sont marquées par un renouveau contestataire : mobilisations pour le climat, actions de désobéissance civile, procès climatiques et actions en justice portés par de nouvelles ONG, multiplication des expériences de participation en d'engagement citoyen, tribunes et actions des scientifiques. Dans ce contexte, les mobilisations pour la défense des terres agricoles tiennent une place spécifique.

Des « Zones à Défendre » de Notre Dame des Landes, du Testet, de Bure aux multiples conflits locaux qui voient le jour sur l'ensemble du territoire, ces luttes dénoncent un même « accaparement des terres » par l'extension urbaine de zones commerciales et industrielles, la montée en puissance d'intérêts spéculatifs liée à une concentration de l'agriculture industrielle, l'artificialisation des sols avec les grands projets d'aménagement qualifiés « d'inutiles » par des opposants.

Le terme de « ZAD » (Zone à Défendre) est un néologisme apparu au cours de l'occupation du site de Notre Dame des Landes en 2012. L'utilisation de ce terme est un détournement militant de l'acronyme ZAD « Zone d'Aménagement Différé » qui est une disposition réglementaire pour les collectivités locales de préempter des terrains pour assurer la « maîtrise de son foncier » en vue d'aménagements futurs. La première « Zone à Défendre » fut celle de Notre Dame des Landes, installée en 2012, située à 20 km de Nantes contre le projet de construction d'un second aéroport dans la région nantaise. Après la victoire de cette lutte et l'abandon du projet, une partie des occupants sont restés sur ce site. Dans la continuité

de ce qui a été impulsé par l'occupation de NDL, de nombreuses « ZAD » ont vu le jour pour s'opposer à des projets de barrage comme à Sivens dans le Tarn où le projet a été abandonné en 2015 suite à l'occupation du lieu et la fin tragique de son évacuation qui a causé la mort d'un jeune militant, Rémi Fraisse ou d'enfouissement des déchets nucléaires comme à Bure dans les Vosges, où les occupants ont été évacués par les forces de l'ordre en 2018, mais restent très actifs et continuent aujourd'hui une occupation partielle du site.

Ces mobilisations n'expriment pas seulement une opposition à des projets d'urbanisation ou d'aménagement, elles portent aussi et surtout, sous des formes différentes, des projets utopistes de transformation des sociétés. L'occupation d'espaces agricoles en vue d'une contestation dépasse largement la seule revendication d'un autre type d'agriculture qui n'est pas en soi nouvelle. Un des meilleurs exemples en est l'occupation du plateau du Larzac au début des années 1970, contre le projet d'extension d'un camp militaire. Mais 50 années ont passé, et si les formes se ressemblent, elles ne s'expriment plus dans le même contexte sociétal. Les questions environnementales sont aujourd'hui centrales et, au moins sur le principe, largement partagées par une majorité de français (ADEME, 2022).

Dans une première partie nous montrerons la dimension utopiste des mobilisations pour la défense des terres agricoles en les mettant en perspective avec les luttes historiques des années 1970, en particulier celle du Larzac. L'utopie est ici comprise dans une perspective sociologique et observée à partir du déploiement d'expériences alternatives, d'expérimentations qui prennent sens au cœur des transformations du monde rural. Dans une deuxième partie, après avoir présenté l'enquête que nous avons menée sur le terrain de Pertuis, nous analyserons comment les résistances qui émergent à l'échelle locale s'appuient sur des projets utopistes de transformation, qui passent par l'expérimentation d'une agriculture paysanne et de formes autonomes de vie collective. Enfin, nous concluons en soulignant comment les projets utopistes contemporains s'ancrent à l'échelle locale au sein de réseaux

mobilisant aussi bien des agriculteurs, des associations environnementales que des militants contestataires pour qui la question climatique représente un enjeu de légitimité commun.

## **1. La défense et l'occupation des terres comme symbole de résistance et creuset d'utopies**

En bien des points les contestations et mobilisations contemporaines pour la défense des terres agricoles peuvent faire écho aux premières luttes écologistes des années 1970. L'installation de la première « Zone à Défendre » (ZAD) en France sur le site de Notre Dame des Landes en 2012, n'est pas sans évoquer une autre lutte emblématique, celle de l'occupation du Larzac. On retrouve d'ailleurs les mêmes ingrédients pour la quasi-totalité des autres occupations de terres. Sur le Larzac comme à Notre Dame des Landes, l'occupation des sites a donné lieu à des expérimentations de vie collective, un autre rapport au travail, au politique, aux relations sociales (Barbe, 2016 ; Pruvost, 2017 ; Bulle, 2023). Ces occupations se font dans un rapport de force avec l'État, et portent des réflexions et débats théoriques, politiques bien au-delà de l'action locale. Enfin ces deux conflits ont pris une valeur de symbole, réunissant lors de grands rassemblements et moments festifs des mouvances contestataires hétérogènes qui ont trouvé dans ces lieux la possibilité d'envisager un contre-modèle aux rapports sociaux et au modèle économique dominants.

De ce point de vue, l'occupation des terres agricoles représente un creuset utopiste au sens où elle engage dans la pratique alternative des acteurs porteurs d'une critique du mode dominant de développement. L'approche sociologique de l'utopie initiée par Karl Mannheim souligne le lien entre critique et action, comment la critique de la réalité amène un « passage à l'agir qui dévaste partiellement ou entièrement l'ordre du moment » (Mannheim, 1929). Dans son prolongement, André Petitat propose une définition sociologique contemporaine de cette notion.

« L'utopie émerge comme une alternative identifiée en tant que telle lorsqu'elle réunit en un ensemble critique plus ou moins cohérent une pluralité d'écarts de sens et de pratiques par rapport à une structure existante, situation que les utopiens et utopiennes se proposent de transformer » (Petitat, 2016, p. 8).

L'occupation des terres agricoles tient lieu de force utopiste au sein des contestations environnementales. En effet, à l'instar de l'occupation du Larzac, les mobilisations contemporaines s'accompagnent de projets alternatifs dont la réalisation peut fragiliser les modes dominants de développement en montrant qu'un « autre monde est possible ».

### **1.1. Une histoire ancienne**

A partir de 1973, la lutte du Larzac (contre l'extension d'un terrain militaire) devient la « vitrine de la contestation » (Castaing, 1973), rassemblant chaque année et tous les étés jusqu'en 1977, entre 50 000 et 100 000 personnes venues d'horizons multiples, formant un mouvement contestataire hétéroclite. Le Larzac représente une lutte emblématique, mais marque surtout la rencontre historique entre la défense des terres agricoles, attachée aux valeurs et à l'idéologie paysannes (Mendras, 1993 ; Eizner, 1972 et 1978), s'exprimant dans la mobilisation des 108 paysans du Larzac et les mouvances contestataires issues de mai 1968. Pour ceux qui s'investissent, durant les rassemblements et au-delà, dans les comités de soutien, ou plus largement dans un soutien affiché à cette lutte, le Larzac est un symbole, celui d'une conception du monde. Leurs motifs d'engagement sont variés (démocratie, non-violence, écologie, antimilitarisme...) et vont peu à peu aussi élargir le combat des paysans dépassant la seule défense de leurs terres (Terral, 2011).

Si la lutte du Larzac a porté et représenté une utopie c'est avant tout parce que cet espace délaissé et déserté par le développement d'une agriculture productiviste et mécanisée pouvait laisser la place et l'imagination pour construire un autre monde. Espaces faiblement mécanisables, marqués par l'exode rural, ces terres

sont considérées dans les projets d'aménagement du territoire comme à « faible richesse agricole » et donc pouvant être destinées à d'autres formes d'exploitation. Ainsi s'exprime en 1971, André Fanton, secrétaire d'Etat à la défense :

« Qu'on le veuille ou non, la richesse agricole potentielle du Larzac est quand même extrêmement faible. Donc je pense qu'il était logique de considérer que l'extension du Larzac ne présentait que le minimum d'inconvénients. Alors la contrepartie c'est le fait qu'il y a quand même quelques paysans, pas beaucoup, qui élevaient vaguement quelques moutons, en vivant plus ou moins moyenâgeusement, et qu'il est nécessaire d'exproprier » (cit. in Rouand, 2011, p.17).

Cette partie de l'espace rural non mécanisable, délaissée au profit du développement dans d'autres lieux d'une agriculture industrielle, fut d'abord un lieu de réinvestissement des utopies.

« Ces régions désertifiées pouvaient constituer un espace d'anticipation et d'expérimentation sociale parce que ces zones étaient tenues à l'écart des rapports économiques, sociaux et politiques qui structurent la société dominante. C'était la friche (le désert) qui servait de support aux projets communautaires. Et, pour les intéressés, le fait de savoir que cet état d'abandon n'était pas le fruit de conditions géologiques ou climatiques, mais le produit direct de l'industrialisation capitaliste, donnait, d'emblée, une dimension politique à ces projets » (Léger, 1979, p.48).

Les terres agricoles du Larzac comme les régions « délaissées » par les projets modernisateurs de l'activité agricole furent érigées en symbole de la résistance au modèle de développement dominant, caractérisé par l'accroissement et l'intensification productifs, support à une société consommation. Les territoires comme le Larzac sont devenus des lieux, espaces de construction et d'expérimentation d'une autre forme de développement en opposition à ce modèle dominant.

Au cœur de l'effervescence contestataire des années 1970, la défense du Larzac a représenté un lieu

emblématique de rencontre pour un projet collectif utopiste, écologiste, féministe, anti-nucléaire, régionaliste, qui a nourri dans les années qui suivirent un mouvement de « retour à la terre ». (Rouvière, 2015). Ces « immigrés de l'utopie » comme les a nommés Danièle Léger, venaient très majoritairement des grandes villes (Paris, Lyon, Marseille) et étaient pour la plupart, étudiants ou jeunes actifs fraîchement diplômés.

« Que cherchent ces « urbains », ces enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, membres des professions paramédicales, architectes qui en renonçant aux métiers et aux fonctions sociales pour lesquels ils ont été formés, se font éleveurs de chèvres ou de moutons, maraîchers, potiers ou tisserands ? » (Léger, 1979, p. 47)

Leur projet utopiste s'est transformé, en un ensemble d'alternatives concrètes, des choix de production agricoles, d'échanges, de relations sociales qui marquent aujourd'hui encore la dynamique des espaces ruraux qui ont été investis par ce mouvement communautaire (Vuarin, 1982). Les militants qui sont restés pour s'installer ont initié des innovations sociales qui ont joué un rôle dans la redynamisation des espaces agricoles et ruraux « désertés ». La portée utopiste de la lutte du Larzac ne s'est pas arrêtée en 1981, lorsque ce combat fut gagné. Elle réside davantage dans le mouvement plus profond qu'elle a accompagné, celui de ceux qui se sont installés, ont repris des fermes à l'abandon, ont réinvesti l'espace rural avec les valeurs qui sont socialement les leurs. De ce point de vue, le parallèle avec ce qui s'est passé sur la ZAD de Notre Dame des Landes est saillant. Depuis la victoire en 2018 contre le projet d'aéroport, des occupants du site sont restés, et ont continué une activité en créant une société foncière pour faire perdurer l'activité agricole et artisanale qui avait été initiée durant l'occupation de la ZAD.

### *1.2. Qui se conjugue au présent*

Aujourd'hui, les luttes pour la défense des terres agricoles s'inscrivent dans la continuité de ces luttes historiques des années 1970. D'abord parce qu'elles

font perdurer l'idéal des alternatives comme utopie. Que ce soit sur les sites des différentes Zones à Défendre occupées ou plus largement à travers les nombreux conflits qui émergent, la question des expérimentations, d'une transformation des modes d'organisation, du rapport au temps et au travail, des modes de consommation reste centrale dans les combats qui sont engagés. Le lien entre ces deux moments contestataires tient aussi au rapport à la ruralité.

Pourtant, en cinquante ans, les espaces ruraux en France se sont profondément modifiés, que ce soit dans leurs aménagements ou dans les représentations qui leur sont associés. Vingt kilomètres séparent le centre-ville de Nantes de la ZAD de Notre Dame des Landes, un espace de 20 km où alternent activités agricoles, ronds-points et zones d'activités. Le journal Reporterre recense depuis 2019 les conflits contre les « grands projets inutiles » : aéroports, autoroutes, entrepôts, barrages, centres commerciaux, enfouissement des déchets nucléaires, sont regroupés sur une « carte des luttes » (Cholez, 2020). A l'échelle nationale, plus de 500 collectifs ont été recensés. Ainsi sur la centaine de projets qualifiés de « bétonnage », la grande majorité sont dans cette configuration géographique, et plus encore ce sont des projets portés au nom du développement économique et sociale : complexes sportifs, parcs résidentiels de loisirs, « surf park » sur la côte atlantique à proximité de Bordeaux et de Bayonne, parcs éco-technologiques et scientifiques en périphérie de Nantes et de Paris, zones d'activités, etc. Ces conflits concernent aussi les infrastructures de transports qui servent le développement urbain (autoroutes, projets de TGV, contournement routier, rocade, etc.), les projets d'extension ou de création des zones d'activités et commerciales.

Ces conflits qui se développent depuis une dizaine d'années en France, mais aussi en Europe (Subra, 2016), ne sont pas nouveaux dans leur forme (l'occupation des terres et la mise en œuvre d'alternatives utopistes) mais sont révélateurs d'un rapport dynamique entre transformation des espaces ruraux et contestation environnementale. Aujourd'hui, le foncier agricole est soumis à la

pression du processus de métropolisation modifiant structurellement les paysages des espaces ruraux et donnant lieu à des mobilisations citoyennes locales de préservation « d'une activité paysanne rurale ». Ces mobilisations prennent des formes diverses : collectifs citoyens, associations environnementalistes, foncière citoyenne qui rachète des terres pour accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs comme Terre de Liens (Pibou, 2016 ; Lombard & Baysse-Lainé, 2019), mouvements nationaux contestataires comme celui des Soulèvements de la terre. Ce dernier, fondé en 2021, regroupe des militants et organisation pour le climat, le mouvement des Zones A Défendre et certaines organisations paysannes, des syndicats et associations. Ce qu'ils ont en commun est de porter de façon contemporaine la question de la valeur et du statut des terres agricoles permettant à la fois d'assurer le développement d'une agriculture locale durable et leurs potentialités d'adaptation aux effets du changement climatique, aussi bien d'un point de vue écologique que de la sécurité alimentaire. (Aspe & Jacqué, 2016a). A l'échelle nationale, ces mobilisations sont fortement réprimées par l'État et maintiennent aujourd'hui en France une dynamique contestataire passant par la multiplication et la succession des conflits locaux et des occupations.

La critique dont ces mobilisations sont vectrices, interroge sous un nouvel angle le lien entre les transformations du monde rural et la reconfiguration de mouvances contestataires. Car c'est aussi dans les espaces « déliassés » par l'agriculture et au nom de leur préservation, que prennent corps aujourd'hui une critique du mode de développement. La diminution continue du nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles a comme corolaire l'accroissement de l'urbanisation et l'artificialisation des sols qui sont un objet central des contestations contemporaines dans un contexte d'adaptation aux effets du changement climatique. Le monde agricole a aussi changé ainsi que la composition sociale et économique des communes dites rurales, devenues pour la plupart péri-urbaines.

La période actuelle est marquée par une transformation structurelle du modèle de développement agricole. La première conséquence est

la diminution constante du nombre d'agriculteurs mais surtout la concentration du foncier agricole sur de grandes superficies, qui à l'échelle nationale ne diminuent que très peu (Vie Publique, 2021). La seconde conséquence est le renforcement de l'industrialisation de l'activité agricole par le développement des agro-industries. Loin de disparaître, l'agriculture a au cours des 50 dernières années changé de modèle productif. Après la « fin des paysans », c'est une « agriculture sans agriculteurs » qui se dessine au sens où le développement actuel de l'agriculture est fortement corrélé à un processus d'investissement capitalistique sur le foncier agricole et une mutation des formes d'organisation du travail agricole (Purseigle & Hervieu, 2022). La diminution et la disparition progressive d'un modèle agricole centré sur les petites et moyennes exploitations tient lieu d'argument dans les politiques d'aménagement du territoire pour justifier le développement d'autres activités économiques. Pourtant ce sont ces mêmes politiques publiques qui soutiennent une « relocalisation » d'une agriculture durable en proposant, dans la continuité de la loi EGALIM, des Zones Agricoles Protégées et des politiques de conservation du foncier agricole (LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous). « La période contemporaine est donc caractérisée par un mouvement contradictoire, une « course de vitesse entre deux modèles agricoles concurrentiels » (Calame, 2023, p. 35). Le premier, soutenu par les politiques européennes et nationales de la Politique Agricole Commune favorise le développement de sociétés à capitaux qui portent à l'échelle internationale, une agriculture très intensive vouée aux marchés internationaux. Le déploiement de ce modèle agricole qui capte une grande partie des aides européennes, participe de la disparition des exploitations de petites tailles, au sein desquelles pourraient être envisagée une agriculture durable et agroécologique telle que prônée dans les lois et discours publics, sans pour autant que des mesures concrètes de soutien institutionnel et financier soient prises aujourd'hui (Calame, 2020).

Dans la partie qui suit, nous montrerons, à partir d'un terrain d'enquête réalisé dans le Sud-est de la France comment au cœur de ce conflit s'articulent et s'imbriquent trois tendances des mobilisations contemporaines : le réinvestissement d'une activité paysanne par des néo-agriculteurs, installés au cours des dix dernières années dans des démarches d'agriculture biologique et de circuits courts, un investissement citoyen pour la défense des terres agricoles, et l'engagement contestataire d'une nouvelle génération de militants, plutôt jeunes et urbains, qui cherchent par l'occupation des terres agricoles à expérimenter d'autres formes de vie en société.

## **2. Des terres agricoles pour défendre des alternatives**

Depuis 2018, sur la commune de Pertuis dans le Vaucluse, s'opposent, d'un côté les élus locaux avec le maire en tête de proue et la Métropole d'Aix Marseille, et de l'autre des habitants, collectifs citoyens et agriculteurs, associations de protection de l'environnement autour d'un projet de Zone d'Activité Commerciale (ZAC) prévue sur 87 ha de terres agricoles, dont plus de 80% sont actuellement cultivées. Nous avons, sur ce terrain, mis en œuvre une méthode d'enquête qualitative en sociologie visant à rendre compte des différentes composantes du conflit.

D'un point de vue théorique, nous nous situons dans une analyse sociologique du conflit comme révélateur et moteur de transformations sociales. Au sein de l'espace rural, les logiques d'appropriation, de requalification de l'espace sont au cœur des rapports sociaux qui s'expriment dans la définition de la question environnementale (Jollivet, 1978 ; Chamboredon, 1985 ; Mormont, 2006). La problématique qui guide ce travail interroge ces mobilisations émergentes au sein des espaces ruraux à partir des formes de résistance qu'elles déploient. La question agricole, en tant que support à la définition de la valeur et du sens du rapport à la terre, devient l'objet de la construction d'une critique environnementale des politiques d'urbanisation et le

support à un discours et des pratiques de résistance et à la mise en œuvre d'utopies concrètes.

Sur le terrain de Pertuis, le recueil de données s'est appuyé sur une approche en termes de réseaux sociaux, cherchant à reconstruire les différents cercles sociaux mobilisés et leurs connexions (Forsé & Degenne, 2004). Notre démarche qualitative s'est fondée dans un premier temps sur un recueil de données textuelles, (textes rédigés par les collectifs et militants, pétitions, articles de presse, presse locale et régionale, pages des réseaux sociaux des collectifs) qui donne une base d'analyse des revendications, des acteurs en présence et des argumentaires publicisés. Au cours de cette première phase nous avons construit une représentation des catégories d'acteurs en présence dans ces conflits : les élus et représentant de l'État et des collectivités territoriales ; les collectifs locaux regroupant une partie des agriculteurs et des habitants mobilisés et des associations environnementalistes ; les militants venus de l'extérieur de la commune pour occuper le site et y installer une Zone à Défendre. Nous avons réalisé à partir de cette typologie une série d'entretiens semi-directifs, 32 entretiens en tout, auprès des différents acteurs (5 auprès des élus et représentants de l'État ; 9 au sein des collectifs citoyens, 7 agriculteurs, et 11 au sein de la ZAD. Les observations participantes ont consisté, entre 2019 et 2021 en la participation aux réunions des collectifs citoyens (observation de 12 réunions), aux manifestations organisées sur le site (observation de 4 manifestations) et aux activités qui se sont déroulées lors de l'occupation de la ZAD (12 jours d'observation in situ).

### ***2.1. Les terres agricoles de Pertuis, des terres convoitées.***

En Région Sud l'enjeu de préservation des terres agricoles est présenté comme central dans les politiques régionales de développement et dans les plans locaux d'urbanisme. La préservation du foncier agricole est un objectif prioritaire du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) de la Région Sud, avec

comme objectif prioritaire de diminuer de 50 % le rythme de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers agricoles, soit 375 ha/an à horizon 2030. De même, les plans Locaux d'Urbanisme obligatoire à l'échelle communale peuvent intégrer plusieurs outils de protection du foncier agricole comme les Zones Agricoles Protégées (ZAP).

La dynamique actuelle d'occupation du sol montre une autre réalité. Dans cette région, le processus d'artificialisation des sols est largement supérieur à la moyenne nationale et progresse plus vite que l'évolution de la population (Arrighi & Samyn, 2016) avec de fortes disparités régionales et une concentration autour des agglomérations (Aix-Marseille, Toulon, Nice, Avignon-Orange). Ce sont au sein de ces espaces que les conflits pour la défense des terres agricoles émergent. A l'instar d'autres zones, le projet de Zone d'Activité Concertée à Pertuis est le prolongement d'une zone urbanisée et commerciale déjà existante, empiétant sur des terres à forte valeur agricole, irriguées, et permettant des productions maraîchères à valeur ajoutée. Justifié au nom du développement économique, le projet de cette Zone d'Activité Concertée est d'accueillir de nouvelles entreprises, en lien avec le développement technologique de la vallée de la Durance et du Pays d'Aix.

« Les priorités de l'agenda du développement économique de la Métropole ont fixé à 1500 ha les besoins en foncier à mobiliser pour l'économie industrielle et l'emploi sur notre territoire. (...) Opposer le développement d'industries high-tech avec des entreprises du futur dans l'environnement et les énergies renouvelables et le développement agricole durable n'a pas de sens car le foncier de la commune doit pouvoir profiter d'une manière équilibrée à l'ensemble de ces secteurs » (Pertuis Mag, 2021, pp.11-12).

La justification des aménagements prévus sur la commune renvoie à une requalification de l'espace défini en fonction des besoins « métropolitains », à savoir, ce qui est communément appelé « le pays d'Aix » et la Métropole marseillaise. Le

développement économique et social de la ville de Pertuis, anciennement structuré autour de son activité agricole et des entreprises liées à celle-ci, est aujourd'hui largement dépendante de son insertion aussi bien économique qu'institutionnelle au sein des grands pôles urbains qui l'entourent (Aix, Marseille et Manosque).

Fortement corrélée au renouvellement du mode de développement capitaliste, l'influence des métropoles a un effet « colonisateur » sur l'espace, notamment l'espace agricole, par la construction, toujours plus éloignée de leur centre, des infrastructures nécessaires à leur fonctionnement (transport, logistique, bureaux). Les transformations économiques connues au cours des cinquante années qui se sont écoulées ont entraîné des modifications structurelles dont une des formes a été la concentration de l'activité économique, des pouvoirs et des ressources au sein de grandes agglomérations urbaines.

« Le renforcement des régions métropolitaines depuis le dernier tiers du 20<sup>ème</sup> siècle est lié aux recompositions du capitalisme. Plus précisément, les métropoles sont à la fois les moteurs et des dispositifs socio-spatiaux résultant de trois principaux modes contemporains d'accumulation des richesses : la production et le commerce des biens et des services, des titres financiers et des titres fonciers » (Halbert, 2021, pp. 37-38).

Les métropoles seraient de ce point de vue, les pivots d'une nouvelle grammaire sociale de l'espace (Scott, 2001), puisqu'elles concentrent les ressources nécessaires au développement du capitalisme cognitif caractérisé par la démultiplication des activités d'innovations technologiques, commerciales ou logistiques. Ce mode de développement puise sa justification idéologique dans l'idée que des territoires doivent être compétitifs économiquement, en favorisant le développement d'entreprises et de secteurs innovants.

« Or, l'innovation se nourrirait de personnes très qualifiées, de talents, de créatifs, de créateurs de startups... ayant une préférence affirmée pour les espaces très denses, qui leur permettraient d'être

assurés de trouver les emplois auxquels ils aspirent, d'être connectés à l'échelle mondiale, d'interagir en face-à-face, d'accroître ce faisant l'ensemble des connaissances disponibles, et de disposer des meilleures aménités » (Bouba-Olga & Grossetti, 2018, p. 2).

Ainsi, comme l'écrit Gorz (2003), « la fourniture de services, le travail immatériel, devient la forme hégémonique du travail, le travail matériel est envoyé à la périphérie du procès de production ou est carrément externalisé » (p. 17). Ce mode de développement mobilisant essentiellement les ressources immatérielles de l'économie de services, a comme conséquence une déconnexion au sein des pays occidentaux avec la production matérielle des biens consommés. La désindustrialisation en France a aussi laissé la place à un autre mode d'occupation du sol, fait non plus d'ateliers et d'usines, qui étaient aussi largement présents au sein de l'espace rural, mais de hangars et d'infrastructures de transports, de logistique, assurant le développement de modes de vie et de consommation de biens qui sont dorénavant produits très majoritairement dans les pays en voie de développement (Veltz, 2017). Les conséquences de ces transformations du mode de production et de consommation, se retrouvent aujourd'hui de façon matérielle dans l'emprise croissante au sein des espaces agricoles et ruraux des infrastructures nécessaires à son développement.

## 2.2. Une agriculture locale à la recherche de terres

Le premier cercle d'opposition à ce projet d'extension de la Zone d'Activité Concertée, fut d'abord celui des habitants expropriés conjointement aux agriculteurs et leurs cercles élargis. Parmi les agriculteurs, ce sont surtout ceux, récemment installés qui vont mener le combat, soutenus par les réseaux syndicaux et associatifs engagés dans la défense de la préservation du foncier agricole au nom de la défense d'une agriculture paysanne (Coordination rurale, Confédération paysanne et Terres de Liens)<sup>1</sup>.

Dès 2019 et l'émergence du conflit contre le projet, la Confédération Paysanne du Vaucluse a exprimé son

soutien et s'est engagé dans la mobilisation. Parmi les agriculteurs actifs dans la mobilisation que nous avons rencontrés, 5 sont adhérents à la Confédération Paysanne.

*La terre c'est notre outil de travail, mais ce n'est pas que ça. Pourtant je suis très attaché à ma terre, mais c'est un patrimoine à sauvegarder pour tout le monde, aussi bien pour l'écologie que pour l'alimentation locale. Il y a une dizaine d'exploitations qui sont touchées, il y a 10ha qui sont cultivés en bio. Ce sont des terres à sauver pour notre avenir. (Agriculteur, 52 ans, maraicher, membre de la Confédération paysanne).*

Ces mouvements sont représentatifs d'une dynamique actuelle au sein du monde agricole qui articule la défense des terres agricoles, notamment celles situées à proximité des agglomérations et le développement d'une agriculture sur des petites et moyennes surfaces, orientée vers une production locale, biologique et majoritairement maraichère (Baysse-Lainé, 2022). Parmi les agriculteurs aujourd'hui mobilisés contre ce projet de ZAC, la majorité d'entre eux sont ceux qui se sont installés récemment et ne sont pas majoritairement issus du milieu agricole. La plaine agricole de Pertuis qui connaît depuis la fin des années 1990 un recul constant du nombre d'agriculteurs, en particulier des exploitations de moyenne surface, maraichères de production de pommes de terre (qui a une IGP, Indication géographique protégée) ou d'asperges (« asperge verte » de Pertuis), ou en arboriculture, laisse pourtant entrevoir une reprise de l'activité agricole. En effet, sur cette commune, le nombre d'agriculteurs qui se sont installés en 2019 a augmenté, pour la première fois depuis la fin des années 1990. Ils étaient 69 actifs en 2008, 42 actifs en 2013 et en 2019, 97 (INSEE, 2022). Au cœur des contestations pour la défense des terres agricoles, s'exprime une tendance d'un renouvellement par les marges d'une production agricole locale.

Au cours de nos observations sur le terrain, nous avons retrouvé très majoritairement ces nouveaux paysans, qui ont activement participé à cette mobilisation, surtout des jeunes urbains, qui s'engagent dans cette voie de l'agriculture à la fois comme résultat d'un parcours social mais aussi

politique. Une des agricultrices qui été à l'origine de la mobilisation en 2018, diplômées en agronomie et installée depuis 2016, présente ainsi son parcours.

*Ici, nous nous sommes installés, à plusieurs, on s'est connu au cours de nos études, et puis nous avons envisagé ce projet d'installation. Alors les terres appartiennent à mon père, mais nous les travaillons de façon collective, et cela a permis à certains de s'installer. Par exemple, il y a le travail de pépinière, qui est assuré par une agricultrice qui vient de s'installer, et d'un autre côté nous on développe le maraîchage en circuit court, on a une AMAP et de la vente directe. L'idée avec ce projet c'est vraiment de montrer que l'on peut faire une autre agriculture, ici on est en bio, bien sûr, mais c'est surtout de travailler la terre autrement. (Agricultrice, 32 ans, diplômée École d'agronomie, maraîchère en AMAP)*

*Ce combat contre la ZAC, je le vois comme un combat politique. C'est vrai, il y a aussi la difficulté de trouver des terres, de pouvoir s'installer, le prix du foncier qui est quand même très élevé dans cette région touristique, mais pour moi avant tout c'est un choix politique. Je crois qu'on ne peut pas penser notre avenir, sans remettre les mains dans la terre. Je ne pouvais pas continuer à travailler et vivre en ville, je n'y arrivais ici je réalise des choses auxquelles je croyais jusque-là de façon très abstraite (Agriculteur, 39 ans, arboriculteur, diplômé master de sciences humaines).*

A titre illustratif, l'association Terres de Liens accompagne actuellement dans la zone de Pertuis l'installation d'agriculteurs, dont un jeune céréalier. « Dans la plaine agricole de Pertuis, où les propriétés foncières sont très morcelées, la surface moyenne des parcelles exploitées faible et la dispersion du parcellaire des exploitations importantes, cette problématique d'accès au foncier est d'autant plus forte» (Terre de Liens, PACA, 2021). Le projet de Nicolas est soutenu par Terre de Liens qui fait l'acquisition de 5, puis 10 ha de terres pour lui permettre de développer son activité de « paysan-meunier-pastier ».

« Ces terres lui permettront d'augmenter sa production, de diversifier ses cultures et de permettre de meilleures rotations. Il s'agit donc à

la fois de pérenniser l'activité agricole déjà existante et de protéger des terres à forts enjeux. En effet, la plaine de la Durance, notamment autour de Pertuis sont soumises à de fortes pressions » (Terre de Liens, PACA, 2021).

Ces nouvelles installations soutenues dans l'accès à la terre par des associations citoyennes, constituent une caractéristique actuelle du redéploiement local de l'agriculture, qui se trouve confrontée non pas forcément à l'absence de projets agricoles mais davantage à la difficulté d'accès à la terre pour une génération d'agriculteurs hors cadres familiaux et porteurs de « micro-projets » en lien avec une réorientation professionnelle. Dans les interstices de la reconfiguration du monde agricole marquée par d'un côté un recul de l'activité agricole des moyennes exploitations et de l'autre la concentration du foncier agricole, se développent à l'échelle locale des projets de « réappropriation » d'un autre modèle de développement de l'agriculture.

Les projets agricoles portés localement s'ancrent dans des pratiques en agriculture biologique, ou en permaculture et se fondent sur des savoirs et savoir-faire traditionnels. Cette activité agricole sur des exploitations de petite taille, portée par de « nouveaux agriculteurs » représente une voie, une perspective qui pourrait, à termes constituer une alternative durable au développement des territoires ruraux. L'augmentation des installations pour les hors cadres familiaux, le redéploiement de cette petite agriculture est aujourd'hui l'enjeu de revendications politiques de la part de mouvements écologistes et associatifs qui font de « ces retours à une agriculture paysanne » un élément central d'un projet utopiste. Les associations citoyennes de soutien à l'agriculture locale, comme Terre de Liens, se sont multipliées ces dernières années, donnant à cette dynamique marginale du monde agricole, une portée utopiste et politique. Récemment, le réseau InPact, « un réseau engagé et militant pour une agriculture paysanne » coordonne des mobilisations citoyennes et a lancé une campagne pour soutenir l'installation de 400 000 agriculteurs, avec le slogan, « il faut une France à un million de paysans. ». (Pôle InPact, 2021). A l'instar des dynamiques instaurées par les mouvances

contestataires des années 1970, dans leur « retour à la terre », le soutien actuel à de jeunes agriculteurs, y compris par la première génération de ces néoruraux, constitue un élément fondamental dans la possibilité d’ancrage de ces projets utopistes.

Le parcours social et politique de ces agriculteurs qui s’installent, est assez similaire ou en tout cas proche, de celui d’autres militants, issus de réseaux de mobilisation qui ont aussi investi la lutte contre la ZAC de Pertuis, ceux des Zones à Défendre et des occupations de site. Il y aurait en effet, un mouvement générationnel, notamment pour les franges diplômées des jeunes urbains, pour qui la question du sens du travail et des choix professionnels représente aujourd’hui un enjeu central dans les formes d’engagements utopistes. Il est difficile d’évaluer statistiquement l’ampleur de ce phénomène, et sans doute que sa portée sociale comme politique tient davantage à la valeur utopiste qu’il représente pour une génération de militants qu’à sa dimension majoritaire.

### ***2.3. La « Zone à Patates de Pertuis », l’autonomie comme valeur politique***

En écho aux choix de vie et politique qu’ont fait ces jeunes urbains qui retournent à la terre pour y développer une agriculture paysanne, la défense des terres agricoles mobilise aujourd’hui une autre frange militante, qui par la construction de Zones à Défendre, cherche à expérimenter dans des zones autonomes, une autre forme de vie collective. Sur notre terrain, une partie des terres vouées à la construction de la zone d’activité a été occupée par une Zone A Défendre qui a pris l’appellation de « Zone A Patates » (ZAP). Le premier acte de cette occupation fut d’ailleurs de remettre en culture certaines friches pour produire des « patates », production historique de la zone de Pertuis, aujourd’hui en voie de déclin, car concurrencée par la production venant des pays du nord et de l’est. En avril 2021, plus de 300 personnes se retrouvent à l’appel des collectifs citoyens locaux et agriculteurs mobilisés contre le projet pour « planter des patates » sur une partie du site. A l’occasion de cette plantation,

l’appel des « Soulèvements de la Terre » qui venait de se constituer, regroupement d’organisations paysannes, d’individus et de mouvements de défense de l’environnement et pour le climat a appelé à cette plantation. C’est à la suite de cette manifestation, que se rassemblent jusqu’à une centaine « d’occupants », majoritairement des jeunes urbains, venant de la région ou d’autres ZAD et qui vont sur ce site, comme ailleurs, faire du rapport à la terre un creuset d’expérimentation sociale, culturelle et utopiste. Ce qui a également rendu possible cette occupation, était l’existence sur cette zone de plusieurs maisons dont les occupants avaient été dédommagés et priés de quitter les lieux. Cette expulsion avait été rendue possible grâce au « partenariat financier » de l’EPPF (Établissement Public Foncier)

Dans les entretiens réalisés auprès des « zapistes », le rapport à la terre, à son travail est valorisé au nom de la construction d’une autonomie, et la plantation comme action tout à la fois matérielle et symbolique de cette quête. Sur le terrain occupé, la remise en cultures de friches, le développement d’un jardin potager dans la ZAP, constituent des activités symboliques. En effet, une part importante des zadistes que nous avons rencontrés n’était pas spécialement au fait des enjeux agricoles ou des différentes techniques de production mais ont fait de l’agriculture locale un symbole support à d’autres revendications. Les activités de plantations ont pris alors une portée symbolique dans la mise en valeur de pratiques de solidarité locale.

Ainsi au cours de l’occupation de la ZAP, les moments de plantation ont été ceux d’actions collectives, permettant de mettre en relation les occupants avec le reste des collectifs et individus mobilisés. La plantation et le ramassage des patates en avril et août 2021 sont ainsi présentés sur le blog de la ZAP :

« Nous avons été nombreux.ses lors de cette première saison de lutte qui a vu une culture de patates et cinq grands rassemblements. Nous étions plus de 500 pour la plantation au printemps. Malgré la torpeur de l’été nous avons été des centaines à venir entretenir cette culture et

préparer la suite de la lutte. Il est intéressant de penser des projets différents pour ces terres et maisons. Comme une agriculture vivrière, des vergers, avoir des espaces pour développer d'autres types de médecines (herboristerie, acupuncture, shiatsu...), Organiser des événements culturels... N'hésitez pas à venir en parler sur place et proposer des ateliers d'inspirations et de mise en pratique de ces idées » (Zap Pertuis, Page Facebook, 17 novembre 2021).

Ces expériences sont vécues par les personnes que nous avons rencontrées comme un apprentissage de l'autonomie. Clochette qui est « arrivée au tout début, lorsque nous avons planté les fèves, les blés, pour la reprise des terres » précise qu'elle était venue chercher une expérience un peu différente de celles qu'elle avait vécue jusque-là.

*J'ai une formation de commerciale, j'ai eu un peu une activité dans le bio, après je me suis reconvertie, j'ai fait une formation de boulangère en Bretagne et j'ai eu pas mal d'expériences dans des fermes de boulanger-paysans mais ce n'était pas très politique, mais là je suis venue chercher autre chose. J'avais à cœur de vivre le début d'un collectif : la rencontre, comment se mettent en place les luttes, voir les relations humaines, les cabanes dans les arbres, les tyroliennes, enfin expérimenter, apprendre, mais aussi apporter ce que je suis, dans un beau laboratoire en grand (Clochette, 21 ans, ZAP Pertuis).*

L'occupation des terres agricoles est alors le support au déploiement d'une utopie communautaire contemporaine interrogeant surtout les formes d'organisation et de vie collective autour d'une recherche d'autonomie vis-à-vis du mode de développement dominant. Ainsi l'éloignement des « habitudes de vie urbaine » est un élément récurrent dans nos entretiens, ainsi que l'apprentissage d'une forme de sobriété, de capacité de vivre dans un monde déconnecté.

*J'ai arrêté mes études pour venir vivre ici, m'engager dans la lutte. Enfin je ne crois pas que ce soit une « lutte » en fait c'est plus une manière de vivre qui devient une lutte. Ici on essaie de construire quelque chose de nouveau, de différent, dans nos relations, d'être intersectionnel vraiment, de faire*

*les choses ensemble mais en faisant en sorte que chacun trouve sa place, se sente à sa place. Enfin, c'est quand même une manière de lutter cette manière de vivre, on n'oublie pas non plus le combat qu'il y a derrière mais pour moi c'est en second plan (Gully, 23 ans, ZAP Pertuis).*

*Je suis arrivé ici fin février. Je suis venu car je savais que c'était une Zone à Défendre, et personnellement moi je suis gilet jaune donc par l'intermédiaire d'autres gilets jaunes on m'a dit que de la plantation de patates et des actions qu'il y avait eu précédemment à Pertuis, on passait à une occupation de la zone, ce qui m'intéressait plus que la plantation de patates. Et finalement, ici, j'ai appris à vivre sans prendre un smartphone je revis quoi. C'est sûr que c'est plus compliqué sans GPS, on n'a pas internet et y'a plein de choses qu'on ne peut pas faire mais finalement c'est mieux comme ça que de passer à côté de notre vie. J'aime bien le rythme de vie que ça nous donne, ça nous rend plus fort j'ai l'impression (Le J., 34 ans, ZAP Pertuis).*

L'utopie écologiste qui s'exprime au sein des ZAD et des mouvements de reprise des terres agricoles, reflète ce que nous avons pu constater au cours d'enquêtes menées précédemment sur le devenir des étudiants en environnement (Aspe & Jacqué, 2016b). Pour la dernière génération, celle qui a terminé ses études entre 2016 et 2019, une part d'entre eux a préféré délaissé des métiers ou des postes auxquels leur formation les destinait (médiateurs en environnement, chargés de développement agricole, agronomes), pour expérimenter d'autres voies, qu'ils qualifient d'alternatives. Au cours de stages, de voyages, de woofing<sup>2</sup>, mais aussi de périodes plus ou moins longues passées dans des ZAD, ils ont cherché à découvrir des expériences et des façons de vivre qui se situent en marge du modèle dominant de production et de consommation. À travers cette quête, leur objectif était de construire et de faire prospérer leurs propres projets en pensant que la multiplication et l'agrégation de ces alternatives rendraient une transformation sociale envisageable.

L'occupation de zones à défendre participe de ces trajectoires sociales et de la socialisation politique d'une génération qui par la revendication d'autonomie questionne les normes instituées du travail, de l'insertion professionnelle. La dynamique utopiste

insufflée par l'installation d'une ZAD se présente aussi dans une temporalité limitée, en partie du fait des évacuations auxquelles elles sont soumises, mais aussi du caractère intermittent de leurs fréquentations. Mais ces courts-temps se veulent aussi porteurs d'un avenir plus lointain, comme moments formateurs qui par agrégats d'individualités peuvent être fédérateurs d'autres possibles. Lieu de passage ou de vie pour d'autres, ces espaces représentent aussi des « refuges » pour soi face à un modèle de travail salarial et contraignant (Dechezelles & Olive, 2017).

La ZAP de Pertuis a été évacuée par les forces de l'ordre en juin 2022, et le site entièrement rasé, entraînant la destruction des cabanes, maisons occupées, mais aussi des cultures et jardins installés. Les occupants du site sont partis, pour réinvestir d'autres lieux pour certains (squats sur Marseille, autres ZAD), et d'autres se sont « installés dans le coin ». L'occupation a cessé mais pas la bataille, puisqu'un collectif a aujourd'hui fait un recours et le projet d'agrandissement a été gelé par la métropole<sup>3</sup>. La présence de la ZAD sur ce conflit a été déterminante dans le positionnement de la métropole. D'autre part, un nouveau réseau a vu le jour, qui maintient une mobilisation, réinvestissant ponctuellement aussi les anciens jardins potagers de la ZAD pour aller récolter certains légumes et semences qui repoussent.

### **Conclusion: face à la crise climatique, un engagement citoyen en quête d'utopies**

Une des transformations majeures qu'a connue la société française depuis les années 1970, est la place que tient la question environnementale dans la construction des revendications sociales et politiques. Ces mobilisations pour la défense des terres agricoles peuvent être aujourd'hui soutenues par un réseau associatif, militant et citoyen plus large, dans la mesure où la préservation de ces terres devient aussi un enjeu de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

En effet, la défense des terres agricoles est aujourd'hui portée et relayée par les milieux associatifs de défense

de l'environnement au nom de leur valeur environnementale et écologique. Ainsi, le texte de la pétition lancée par le collectif citoyen pertuisiens, Terres vives, qui s'est constitué pour s'opposer au projet, la préservation des terres agricoles est présentée comme un élément essentiel aux possibilités futures de s'adapter et de lutter contre le changement climatique. « A l'heure où le GIEC appelle à « travailler activement à la reconquête des sols, en luttant contre leur artificialisation », l'urgence n'est plus de créer des zones commerciales, des infrastructures routières, et à développer l'urbain » (Collectif Terres Vives, 12 décembre 2019). De même, le Président de l'association SOS Durance, association de préservation de l'environnement, elle aussi fortement engagée dans la défense des terres agricoles, place au cœur de son discours l'importance écologique de ces espaces menacés.

*Nous n'avons aucune réponse claire sur les projets, leur portée écologique, sur ce qui justifierait un tel bétonnage de terres. Comment pourront elles continuer à jouer leur rôle écologique pour la biodiversité, l'absorption de l'eau, le maintien de la fraîcheur. Aucun argument sérieux nous permet de croire que ce projet ne serait pas destructeur pour la biodiversité. Si nous voulons vivre pour vivre en paix avec la nature, il est plus important que jamais de rendre leurs places aux espaces sauvages et agricoles et arrêter l'artificialisation des sols (Entretien, Président SOS Durance, Pertuis).*

Face à l'artificialisation croissante des sols, qui posent de nombreux problèmes écologiques et climatiques, les terres agricoles représentent des espaces permettant non seulement d'améliorer l'atténuation du changement climatique, mais surtout d'envisager l'adaptation à ses effets.

Sur ce terrain commun de luttes, à l'échelle locale sur des « terres menacées », des réseaux et traditions militantes différentes, des agriculteurs et habitants, des associations de défense de l'environnement et des zadistes transforment les formes d'expression politique et d'engagement citoyen. La lutte contre le projet de ZAC de Pertuis a fait se rencontrer et se retrouver autour d'un objectif commun des acteurs issus de milieux sociaux et militants hétérogènes et de

différentes générations. Elle a croisé des revendications et nourri des aspirations sociales et politiques nouvelles. Ces expériences d'occupation des terres agricoles donnent aux luttes et revendications environnementales contemporaines une portée transformatrice plus large. Par la synergie que ces luttes opèrent entre des mondes sociaux différents, elles construisent un rapport au politique inédit.

Au sein de la ZAD la question du rapport au politique et de la formation politique de ses occupants a constitué un élément central de son fonctionnement et organisation. Les réunions, prises de décision se sont faites à la fois dans l'expérimentation de l'autogestion mais aussi des démarches de démocratie directe. Au-delà de l'organisation interne du lieu de vie que représente la ZAD, la mise en place d'actions, d'évènements artistiques et culturels, ou de débats, de manifestations ont été supports à un renouvellement des formes de socialisation politique mais aussi à un élargissement utopiste de l'engagement citoyen.

*C'est sûr, ce n'est pas simple tous les jours, de s'organiser, de respecter un minimum un mode de fonctionnement, c'est source de conflits aussi, et ça prend beaucoup de temps en discussion, pour prendre des décisions. En même temps c'est tout l'intérêt de ce genre d'expérience, en tout cas, pour moi ça a été un peu à double tranchant, je me suis un peu perdue dans trop d'engagement dans la ZAP mais ça m'apporte aussi tellement (Martin, 24 ans, ZAP Pertuis).*

L'espace de la ZAP a constitué un lieu de socialisation politique important pour ses occupants mais aussi plus largement en tant que « lieu de rencontre et d'échange ».

Même si les occupants de la ZAD étaient relativement peu nombreux (une trentaine d'individus en rotation) et centrés sur l'occupation des lieux, ils ont apporté sur le territoire pertuisien des modes d'action et d'engagement différents de ceux issus des collectifs citoyens engagés dans la lutte contre ce projet. Les réunions de préparation des actions et manifestations, auxquelles nous avons assisté, étaient ouvertes à tous, et s'y retrouvaient aussi bien des habitants, des représentants associatifs que des agriculteurs. Ces

réunions pouvaient être aussi l'occasion de repas collectifs lorsque des étudiants de Marseille ou des groupes locaux d'XR venant d'Aix ou Marseille ou autres associations sympathisantes étaient attendus. L'organisation d'un évènement comme le « Charivari » qui a rassemblé sur Pertuis plus de 1000 personnes sous la forme d'une « Manifestation - carnaval » a été l'occasion de nombreux échanges mais aussi d'un apprentissage réciproque de formes différenciées d'engagement.

Les zadistes, de leur côté se sont, au cours de ces échanges familiarisés avec les « enjeux écologiques et climatiques » du projet. L'installation d'une ZAD, comme nous l'avons souligné n'est pas nécessairement motivée par des revendications environnementales. Les enjeux relèvent davantage de questions touchant aux conditions et au sens du travail, aux relations interindividuelles et à la vie collective. Pour autant, en venant s'installer sur ce lieu, les zadistes ont aussi acquis des savoirs liés à la mise en culture des terres, et par les échanges avec les associations locales de défense de l'environnement, ou les agriculteurs du site, ils se sont familiarisés avec les enjeux climatiques et écologiques de la région. Du fait du caractère générationnel qui relie ces mouvements des ZAD avec d'autres formes de contestations environnementales contemporaines, comme les mouvements pour le climat, XR ou Alternatiba, ils ont ensemble nourri la construction d'une utopie intégrant des questions écologiques locales.

Ainsi la présentation de la manifestation sur un blog d'information autonome et anarchiste marseillais, fait état du parcours en ces termes : « sur une partie des 86 ha de terres menacées, par le projet, une alternance de champs cultivés de céréales et de foin, de haies, de friches, de canaux d'irrigation et de jardins ouvriers, riches de biodiversité » (Mars Info Autonomes, 2022). Les expérimentations qui se sont déroulées sur le site de Pertuis, comme la valorisation environnementale des terres agricoles dans un projet de développement local offrent, pour les militants, très majoritairement urbains, mobilisés autour des questions climatiques ou pour des milieux environnementalistes une alternative aux discours d'urgence, d'anxiété et d'irréversibilité

sur la crise climatique. Au contraire, ces mobilisations autour des terres agricoles donnent une expérience des possibles par la construction si ce n'est collective, du moins partagée, d'une issue aussi bien écologique que sociale à la crise climatique actuelle.

La présence de la ZAD a ainsi élargi à des formes plus traditionnelles de militantisme associatif ou de collectifs d'habitants et de citoyens, des modalités d'engagement valorisant un autre rapport à la vie quotidienne, au travail, reliant aussi les revendications environnementales à des questions de choix de société et d'alternatives possibles. C'est ainsi qu'un militant associatif de SOS Durance, présente la ZAP, comme un mouvement qui a permis de « débloquer » la situation.

*Quand on a appris qu'il y avait une occupation, au départ, on s'est demandé ce que ça allait donner. Mais il faut avoir ce type de combat. Nous on est resté dans des trucs juridiques, très légaux, mais au bout d'un moment ça ne fonctionne plus. Et puis ce qui se passe sur la ZAP, ça permet aussi à la population de montrer que ce n'est plus possible, que les choses doivent bouger. En fait ça nous a quand même amené à réfléchir de ce qu'on veut faire de ces terres. Les gens qui sont venus, on le droit d'habiter là (Militant SOS Durance, 54 ans, Pertuis).*

Comme pour les militants associatifs, cette mobilisation a amené, localement, des scientifiques et universitaires à s'engager dans un soutien actif à cette lutte. Certains en proposant leur expertise, d'autres en donnant une visibilité au sein des mondes scientifiques et médiatiques au combat mené sur Pertuis. Ce sont aussi des réseaux de naturalistes à l'échelle locale et nationale qui ont apporté leur expertise, participant en la mise en visibilité des espèces qui pouvaient être protégées, des mesures envisagées et en mettant au service de la lutte leur expertise. Dans la continuité de ces mobilisations pour la défense des terres agricoles un collectif de 200 naturalistes s'est constitué pour apporter leur soutien systématique à ces combats.

À Notre-Dame-des-Landes, les naturalistes en lutte ont eu une grande influence sur l'issue victorieuse de cette résistance, en découvrant des espèces protégées

qui n'avaient pas été détectées lors des études d'impacts, mais surtout en faisant communauté de lutte avec les non-humains. Dans leur sillage, nous organisons un réseau de naturalistes en lutte sur tout le territoire, « les naturalistes des terres ». Nous souhaitons par ce geste doter notre pratique d'une portée politique et en revendiquer la dimension nécessairement anticapitaliste. (Leussier, 2023).

Enfin, l'enjeu des terres agricoles, parce qu'il peut être construit comme un projet collectif offrant une projection d'un autre mode de vie, d'organisation sociale articulant aussi bien des enjeux sociaux, politiques, écologiques et économiques, focalise aujourd'hui un projet utopiste s'appuyant sur les deux courants historiques qui ont nourri les contestations environnementales, l'écologie politique et l'écologie scientifique. Et c'est sans doute un élément explicatif des victoires auxquelles ces conflits aboutissent majoritairement.

## Références bibliographiques

- ADEME, (2022, janvier). Climat : des Français mobilisés et en attentes de transformation de la société. <https://infos.ademe.fr/lettre-strategie-janvier-2022/climat-les-francais-mobilises-et-en-attente-devolutions-de-la-societe/>
- Arrighi, J.J. & Samyn, S. (2016). Une consommation foncière deux fois plus rapide que l'évolution démographique. *INSEE Analyse – PACA*, 40.
- Aspe, C. & Jacqué, M. (2012). *Environnement et société. Une analyse sociologique de la question environnementale*. QUAE / Fondation des Maisons des Sciences de l'Homme.
- Aspe, C. & Jacqué, M. (2016a). Irrigation canals as tools for climate change adaptation and ichthyological biodiversity management in Southern France, *Regional Environmental Change*, Springer-Verlag Berlin Heidelberg, 10.1007/s10113-014-0695-8
- Aspe, C. & Jacqué, M. (2016b). Des grands soirs aux beaux jours. La question environnementale peut-elle encore être porteuse d'utopies ? *Éducation et sociétés*, 37/1, 33-48.

- Barbe, F. (2016). La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique. *Norôis*, 238-239, 109-130.
- Baysse-Lainé, A. (2022). Vers un accès au foncier plus inclusif pour les néo-agriculteurs? Informations, réseaux et autochtonie. *Espaces et sociétés*, 186-187, 191-210. <https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.3917/esp.186.0191>
- Bouba-Olga, O. & Grossetti, M. (2018). *La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?* ([hal-01724699v2](https://hal-01724699v2))
- Bulle, S. (2023). Irréductibles. Les zones autonomes comme conquête écologique, In Ph. Boursier (Ed.), *Écologies. Le vivant et le social*. La Découverte, 450-458.
- Calame, M. (2023). *La révolution agroécologique*. Le Seuil.
- Calame, M. (2020). *Enraciner l'agriculture. Société et systèmes agricoles, du Néolithique à l'Anthropocène*. Presse Universitaire de France.
- Castaing, M. (1973, 28 août). Le Larzac : vitrine de la contestation. *Le Monde*.  
[https://www.lemonde.fr/archives/article/1973/08/28/pres-de-cinquante-mille-manifestants-dans-l-aveyron-le-larzac-vitrine-de-la-contestation\\_3097084\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1973/08/28/pres-de-cinquante-mille-manifestants-dans-l-aveyron-le-larzac-vitrine-de-la-contestation_3097084_1819218.html)
- Chamboredon, J-C. (1985). La “naturalisation” de la campagne : une autre manière de cultiver “les simples” ? in A. Cadoret (Ed.), *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, L'Harmattan, 138-151.
- Cholez, L.A. (2020, 17 juin). La carte des luttes contre les grands projets inutiles. Reporterre. <https://reporterre.net/La-carte-des-luttes-contre-les-grands-projets-inutiles#1>
- Dechezelles, S. & Olive, M. (2017). Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer, *Politix*, 117/1, 7-34.
- Eizner, N. (1972). L'idéologie paysanne. In Y. Tavernier (Ed.), *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine* (pp. 317-334). Presses de Sciences Po.
- Eizner, N. (1978). Le rétro : un certain goût de la lenteur, in collectif, *Avec nos sabots. La campagne rêvée et convoitée, Autrement*, 14, 13-21.
- Forsé, M., Degenne, A. (2004). *Les réseaux sociaux*. Armand Colin.
- Gorz, A. (2003). *L'immatériel. Connaissance, Valeur et capital*. Galilée.
- Halbert, L. (2021). Ce que les métropoles doivent au capitalisme, et réciproquement. *Regards croisés sur l'économie*, 28/1, 37-45.
- INSEE. (2022). Recensement agricole. Dossier commune de Pertuis, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=C-OM-84089#chiffre-cle-1>
- Jollivet, M. (1978). Rente foncière et gestion des ressources naturelles. Quelques remarques sur la rente foncière dans une perspective interdisciplinaire. *Etudes rurales*, 71-72, 257-274.
- Léger, D. (1979). Les utopies du « retour ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 29, 45-63.
- Lombard, P. & Baysse-Lainé, A. (2019). Terre de Liens, un levier foncier militant au service d'un projet politique pour l'agriculture. *Économie rurale*, 369, 83-101.
- Manheim, K. (1929). *Idéologie et Utopie. Une introduction à la sociologie de la connaissance*. Maison des sciences de l'Homme (2006).
- Mendras, H. (1993). *La fin des paysans*. Actes Sud ; (Première édition publiée en 1967).
- Mormont, M. (2006). Conflit et territorialisation. *Géographie, économie, société*, 8, 299-318. <https://doi.org/10.3166/ges.8.299-318>
- Pertuis Mag'. (2021, 22 juillet). Journal de la ville de Pertuis, n°50, <https://www.ville-pertuis.fr/ma-ville/publications/pertuis-magazine>
- Petit, A. (2016). Utopies et TRANS-formation. Utopiens et utopiennes en mouvement. Introduction. *Éducation et sociétés*, 37, 5-14. <https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.3917/es.037.0005>
- Pibou, E. (2016). Paysans de passage : les fermiers du mouvement Terre de Liens en France. [Thèse en Sociologie], Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, sous la direction de Anne-Marie Granié et Yannick Sencébé, 489p.

- Pôle InPact. (2021, 5 février). La France a besoin de ses paysan-nes. Blog Médiapart. <https://blogs.mediapart.fr/pole-inpact/blog/050221/la-france-besoin-de-ses-paysan-nes>
- Pruvost, G. (2017). Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014). *Politix*, 117/1, 35-62.
- Purseigle, F. & Hervieu, B. (2022). *Une agriculture sans agriculteurs*. Presses de Sciences Po.
- Rouand, C. (Réalisateur). (2011). Tous au Larzac, Elzévir Film et Arte France.
- Rouvière, C. (2015). *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*. Presses Universitaires de Rennes.
- Scott, A. J. (2001). Globalization and the rise of City-Regions. *European Planning Studies*, 9/7, 813-826.
- Subra, J. (2016). Les ZAD : une radicalisation des luttes environnementales en France ? in Ph. Subra (Ed.), *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*. Armand Colin, 85-103.
- Terral, P.M. (2011). *Larzac de la lutte paysanne à l'altermondialisme*. Privat.
- Terre de Liens PACA. (2021) *Saint Domingue, Pertuis*. Consulté le 6 mars 2023 <https://fermes.terredeliens.org/provence-alpes-c%C3%B4te-dazur/fermes-de-la-r%C3%A9gion-provence-alpes-c%C3%B4te-dazur/saint-domingue/>
- Veltz, P. (2017). *La société hyper-industrielle. Le nouveau capitalisme productif*. Seuil.
- Vie Publique. (2021, 21 décembre). Recensement agricole : comment l'agriculture a évolué depuis 10 ans. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/282981-recensement-agricole-comment-l-agriculture-evolue-depuis-10-ans>
- Vuarin, R. (1982). Le recours à la terre. Essai de compréhension de la structure et explication de la genèse du mouvement contemporain d'installation à la terre de non-agriculteurs, [Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en Sociologie], Université de Provence, sous la direction de Y. Goussault, 232p.

---

<sup>1</sup> La confédération Paysanne, syndicat agricole créé en 1987 pour « une agriculture paysanne et la défense des travailleurs ». Syndicat qui s'oppose à une vision hyper productivise de l'agriculture et soutient une agriculture locale, biologique. Coordination rurale, Syndicat agricole créé en 1991 par des agriculteurs gersois en rupture avec le syndicat agricole majoritaire, le FNSEA, s'opposant à la Politique Agricole Commune.

L'association Terres de Liens est une association créée en 2003 pour accompagner des agriculteurs à s'installer en achetant par l'intermédiaire d'une société foncière collective financée par les citoyens des terres agricoles.

<sup>2</sup> Le Woofing regroupe des pratiques de voyage qui consistent à partager la vie et le travail sur une exploitation agricole biologique. Terme qui provient de l'acronyme anglais « WWOOF » signifiant World Wide Opportunities on Organic Farms. La première expérience date de 1971 en Angleterre, mais son développement au sein de réseaux internationaux de la fin des années 2000.

<sup>3</sup> Nomination d'une commission d'évaluation du projet en juin 2022 par la Métropole qui gèle sa réalisation. L'association Terre vives a fait un recours pour être reconnue comme « compétente » pour être entendue en tant que représentant de la société civile dans le cadre de cette commission.

